${f N}^{\circ}$ 48 ${f S}$ ${f E}$ ${f N}$ ${f A}$ ${f T}$

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

21 décembre 2016

PROJET DE LOI

autorisant l'approbation de la convention d'extradition signée le 2 mai 2007 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État des Émirats arabes unis.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat: **448** (2014-2015), **200** et **201** (2016-2017).

Article unique

Est autorisée l'approbation de la convention d'extradition signée le 2 mai 2007 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État des Émirats arabes unis (ensemble un échange de lettres interprétatif, signées à Abou Dabi le 11 novembre 2012 et le 11 août 2014), et dont le texte est annexé à la présente loi(1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 décembre 2016.

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER

-

⁽¹⁾ Nota: voir le document annexé au n° 448 (2014-2015), Sénat.